

NOTE DE LECTURE par Daniel Roquefort, dans la clinique lacanienne n°15 2009
Des lois pour être humains
Jean-Pierre Lebrun et André Wénin
Érès, 2008

35 Pendant plusieurs années, un psychanalyste et un exégète, invités par « le Sarment », organisme proposant des activités culturelles et de formation, ont présenté leurs réflexions et se sont prêtés au jeu du dialogue. Ce livre est le résultat de ces échanges. Les thèmes abordés donnent déjà une idée de la richesse des débats : Qu'est-ce que la Loi ? Qu'en est-il de la violence ? Parole, vérité et mensonge, La question de l'origine, Autorité et éducation, Altérité et féminin. L'introduction précise le cadre méthodologique des échanges. Les textes bibliques sont considérés comme des textes mythologiques au sens lacanien du terme, c'est-à-dire comme « la forme épique de la structure ». Tout mythe énonce à sa façon ce qui échappe totalement aux prises de l'humain, ce qui lui fait perte. C'est là un point « ombilical » (Lebrun) qui réunit les deux auteurs. Selon A. Wénin, les deux langages, celui de la Bible et celui de type scientifique de la psychanalyse, tendent à dire la même chose. Les problèmes cruciaux de l'existence humaine sont énoncés non de manière identique mais convergente. Certes, ajoute J.-P. Lebrun, mais c'est parce que vous, l'exégète, proposez une lecture de la Bible qui n'induit pas la nécessité d'y croire. Il ne faut pas non plus gommer l'écart entre deux moments très différents dans l'histoire : « Celui du texte biblique qui met en image, qui imaginarise... cette perte et qui en rend compte *via* un acteur – en l'occurrence Dieu – ; et celui de la science moderne qui a substitué à cet acteur un processus acéphale » (Lebrun). Voilà qui, pour l'exégète, ouvre la question de l'herméneutique, soit « faire parler » un texte dans un langage d'aujourd'hui des questions qu'il aborde dans son langage à lui. La démarche de l'exégète est donc double : déplier le texte biblique à l'aide des outils exégétiques appropriés et sa reprise à visée interprétative.

36 Nous ne pouvons résumer le foisonnement de deux pensées qui se répondent et se relancent autour de thèmes majeurs : la perte, la séparation, la limitation de la jouissance, l'altérité, le féminin. Nous ne donnerons ici que quelques exemples choisis parmi tant d'autres.

37 À la question « Comment occuper la place d'exception qui permet l'exercice d'un pouvoir légitime ? », J.-P. Lebrun répond par ce qu'il appelle le passage du « hors la loi dans la loi » au « dans la loi hors la loi ». Jusqu'à présent, celui qui énonçait la loi se situait d'abord en dehors d'elle. Aujourd'hui, qui occupe cette place est immédiatement suspecté d'abus de jouissance, ce pour quoi « on préférera de loin inviter à une gouvernance organisée seulement autour de critères dits scientifiques » (Lebrun). En contrepoint, A. Wénin souligne la manière dont l'Ancien Testament limite, sanctionne celui qui occupe cette place d'exception. Ainsi, Moïse n'entra pas dans la terre promise pour n'avoir pas respecté le commandement de Dieu (Dieu lui avait ordonné de parler au rocher en place de quoi il le frappa avec son bâton [Nb 22, 7-12]). La « loi du roi

» (Dt 17, 15-20) prescrit à Israël : « Il ne devra pas posséder un grand nombre de chevaux... il ne devra pas non plus avoir un grand nombre de femmes... quant à l'argent et l'or, il ne devra pas en avoir trop ».

38 La question de la transmission se joue en termes de bénédiction ou de malédiction prononcée par le père. Bien dire, mal dire, comme le souligne J.-P. Lebrun. L'épisode du manteau de Noé énonce la malédiction non de Cham mais de Canaan son fils. Le texte indique pudiquement la gravité du méfait puisque, selon A. Wénin, l'expression « voir la nudité d'un homme exprime le fait de coucher avec sa femme ». Trois générations sont concernées, ce qui rejoint la clinique analytique qui a mis en évidence qu'« au niveau de l'inconscient il faut trois générations pour que les fruits – qu'ils soient positifs ou négatifs – se transmettent » (Lebrun). Ce problème de la transmission se pose à chaque génération des patriarches : Abraham, Isaac, Jacob et ses fils. La jalousie de Sarah oblige Abraham à renvoyer Agar et Ismaël dans le désert. Isaac est privé de son frère aîné. N'est-ce pas pour cette raison qu'il préférera Esaü son fils aîné, chasseur des grands espaces comme son oncle Ismaël, tandis que Jacob sera le préféré de sa mère Rébecca, elle-même cadette ? « Les conditions de l'opposition entre les deux frères, Esaü et Jacob, sont pour ainsi dire mises en place avant même que les enfants naissent » (Wénin). Jacob, conseillé par Rébecca, vole par ruse la bénédiction de son père Isaac, alors qu'elle était destinée à Esaü, son préféré. La haine d'Esaü entraîne la fuite de Jacob. « Comme à la génération d'Isaac et Ismaël, les deux frères sont à nouveau séparés pour une affaire de jalousie et de malveillance » (Wénin). Voilà qui met bien en évidence les avatars de la transmission à condition de ne pas oublier la « carte du sujet lui-même » (Lebrun). Mais aujourd'hui notre croyance à l'autonomie du sujet ne risque-t-elle pas de faire perdre de vue la détermination qui se joue dans la transmission ?

39 La question de l'altérité amène les deux auteurs à débattre autour de Gen 2 (deuxième récit de la création) et particulièrement le verset 23 : « Celle-ci, cette fois, est l'os de mes os et la chair de ma chair. À celle-ci sera crié *ishâ* femme – car de l'*ish* – homme – a été prise celle-ci ». Wénin avance trois constatations :

- l'homme ne s'interroge pas sur ce qui s'est passé durant sa torpeur. Il annule l'inconnaissance.
- Il considère ce qui lui a été enlevé comme à lui : ma chair, mes os. En ce sens, il refuse la perte.
- L'homme nomme la femme à partir de son nom (*Ish, Isha*). Mais le narrateur, lui, s'exprime autrement : la femme a été prise d'Adam (l'humain). Elle est donc ainsi un « côté » de l'humain.

Cette dernière constatation est très importante pour J.-P. Lebrun. Il voit dans cette distinction énoncée par le rédacteur l'équivalent de la distinction psychanalytique qui souligne « que c'est dans le rapport au phallus, et non au pénis, qu'une femme se constitue ». Autrement dit, « homme » et « femme » se réfèrent à

notre condition langagière d'humains. Et ils s'y trouvent dissymétriquement situés, ce qui exclut toute idée d'une dépendance de la femme à l'homme du fait qu'elle n'a pas le pénis.

40 À l'altérité ainsi posée par le rédacteur de Gen 2, s'attache la nécessité de consentir à la séparation et au manque énoncé au verset 24 : « Sur quoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront chair unique ».

41 Ces dialogues, riches et passionnants, sont formulés avec une ouverture telle qu'elle appelle et suscite la réflexion du lecteur. Pour conclure, nous proposons deux remarques qui concernent essentiellement des points méthodologiques :

- Les commentaires d'A. Wénin s'attachent exclusivement à l'Ancien Testament et, dans celui-ci, essentiellement à la Genèse. Est-ce que ce choix est déterminé par son type d'interprétation anthropologique ? Mais choisir n'induit-il pas déjà une interprétation ? S'il commente admirablement le cri de joie d'Adam découvrant la femme, s'il insiste à juste titre sur la nécessaire altérité de l'un à l'autre, il aurait été intéressant qu'il donne son avis sur le fait que, pour Gen 2, Dieu (v. 18) et l'homme (v. 20) attendent de l'être à venir, du « vis-à-vis », et même si cela nous choque aujourd'hui, qu'il soit une « aide » (*rétzer*) pour l'homme ! Il aurait aussi été intéressant qu'il commente l'expression « chair unique » (v. 24) en l'articulant à la problématique de l'altérité. A. Wénin a un rapport au texte de type herméneutique. Il utilise, pour le faire parler, des grandes questions qui nous occupent aujourd'hui. Mais, est-il sûr que ce soit là la visée des textes bibliques ?
- Jusqu'à quel point peut-on justifier la convergence entre psychanalyse et théologie sur la question du réel ? La radicalité du réel lacanien, de l'impossible, de ce qui se « met en croix » me semble déborder très largement ce Dieu qui « échappe radicalement aux prises de l'humain » (p. 13). D'échapper à cette prise n'empêche pas que le Dieu de la Bible, Ancien Testament compris, est un Dieu qui se révèle, qui non seulement dit la vérité par la voix des prophètes, mais qui est vérité révélée en son fils, le verbe incarné de Jean 1. C'est dire que la place de S de A barré, loin d'être vide, déborde de révélations !

Le lecteur appréciera ces échanges vifs, stimulants qui savent rappeler les grands repères anthropologiques si nécessaires en notre temps : les lois pour être humain.